



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
VILLE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE

DECISION MUNICIPALE

OBJET : Droit de préemption urbain au 20 avril 2023

Le Maire de Chennevières-sur-Marne,

VU le code de l'urbanisme et notamment les articles L.211-1 et suivants, L.213-1 et suivants et R.213-4 et suivants,

VU la délibération du Conseil du Territoire n° CT2017.1/007-1 du 1^{er} février 2017 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chennevières-sur-Marne,

CONSIDERANT que depuis le 29 janvier 2017 l'établissement public territorial est compétent en matière de droit de préemption urbain,

VU la délibération du Conseil du Territoire n° CT2017.3/038-3 du 29 mars 2017 instaurant le droit de préemption urbain sur la commune de Chennevières-sur-Marne,

VU la délibération du Conseil du Territoire n° CT2017.4/056-4 du 21/06/2017 par laquelle l'établissement public territorial a délégué à la commune de Chennevières-sur-Marne l'exercice du droit de préemption urbain institué sur les zones "Entrée de ville Nord", "Maillarde", "Centre-Ville", "Bords de Marne", et "Coteaux" telles qu'identifiées sur le plan annexé au Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Chennevières-sur-Marne,

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2021.2/025-3 du 31 mars 2021 relative aux attributions du Président en matière de droit de préemption urbain,

VU la délibération du Conseil municipal de Chennevières-sur-Marne n° 2020/007 du 05 juillet 2020 par lequel le Conseil municipal délègue au Maire l'exercice du droit de préemption urbain institué sur les zones "Entrée de Ville Nord", "Maillarde", "Centre-ville", "Bords de marne", et "Coteaux",

VU les déclarations d'intention d'aliéner reçues par la commune de Chennevières-sur-Marne entre le 02 mars 2023 et le 07 avril 2023,

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est renoncé à l'exercice du droit de préemption urbain sur les liens figurant dans le tableau ci-annexé.

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Madame la comptable de la Direction Générale des Finances Publiques
- Les représentants des vendeurs des biens figurant dans le tableau ci-annexé

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en Préfecture
le 25 avril 2023

Le Maire,

Fait à Chennevières-sur-Marne,
le 21 avril 2023.

Jean-Pierre BARNAUD



Jean-Pierre BARNAUD



Maire

LISTE DES DOSSIERS

Commune : CHENNEVIERES SUR MARNE

Evènement pour tous les instructeurs .Conditions de sélection des dossiers :

Catégorie de dossier : D.I.A.

Type de dossier sélectionné(s) :

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Etape des dossiers :

Decision prise
 Status des dossiers :
 Décision
 Dossier Irrecevable
 Réponse
 Sans suite

		Terrain :		Lot(s) N°	Opération Complément Type de cession	Montant total	Prix au m ²	Droit de mutation (1.2% prix vente)	Avis	Acquéreur	Propriétaire	Usage
Dossier :	Demandeur	Adresse :	Réf. Cad.						Décision			Occupation Type de bien
IA9401923N0025 03/03/2023 <i>Décision</i>	106 REPUBLIQUE 106 avenue de la République 77340 PONTAULT COMBAULT	94 chemin de la Croix Saint Vincent Surf terrain : 588 m ² Surf du bien : 67 m ²	AH 0168		pavillon	280000€	Terrain : 476 €/m ² Bati : 4179 €/m ²	3360 €	Le 21/04/2023 Refus d'acquérir Le 21/04/2023 Refus d'acquérir	SCI BREMENT 175 rue de Brement 93130 NOISY LE SEC	Consort CARDOSA	HABITATION SANS OCCUPANT
IA9401923N0026 06/03/2023 <i>Décision</i>	MALARD ASSOCIES 22 avenue de Chanzy 94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE	37 rue du Pont Surf terrain : 1168 m ² Surf du bien : 221 m ²	AW 0139		pavillon	870000€	Terrain : 744 €/m ² Bati : 3936 €/m ²	10440 €	Le 21/04/2023 Refus d'acquérir Le 21/04/2023 Refus d'acquérir	WEERTS & VESPERINI 157 rue Garibaldi 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSSES	AMADIEU Jean-Louis 14 avenue du Mesnil La Varenne Saint Hilaire	HABITATION AUTRE
IA9401923N0027 10/03/2023 <i>Décision</i>	FLOBERT Charles - BRISSE Laurent 5 avenue Gambetta - BP 481 94104 SAINT-MAUR-DES-FOSSSES CEDEX	23 rue de Bry Surf terrain : 1562 m ² Surf du bien : 254 m ²	AV 0058,0059		Pavillon	800000€	Terrain : 512 €/m ² Bati : 3149 €/m ²	9600 €	Le 21/04/2023 Refus d'acquérir Le 21/04/2023 Refus d'acquérir	BONNEFOY Philippe 11bis rue de l'Acqueduc 94430 Chennevières-sur-Marne	Consorts CHAUMENY 23 rue du Bry & 12 chemin de la Croix St Vincent Chennevieres-sur-Marne	HABITATION SANS OCCUPANT
IA9401923N0028 13/03/2023 <i>Décision</i>	FLOBERT Charles -	57ter rue du Général Surf terrain : 80 m ² Surf du bien : 165 m ²	AT 0101		Maison d'habitation	500000€	Terrain : 6250 €/m ² Bati : 3030 €/m ²	6000 €	Le 21/04/2023 Refus d'acquérir Le 21/04/2023 Refus d'acquérir	SCI ANDRE	ROSA GASPAR &	HABITATION SANS OCCUPANT

LISTE DES DOSSIERS

Commune : CHENNEVIERES SUR MARNE

Evènement pour tous les instructeurs .Conditions de sélection des dossiers :

Catégorie de dossier : D.I.A.

Type de dossier sélectionné(s) :

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Etape des dossiers :

Décision prise
 Status des dossiers :
 Décision
 Dossier Irrecevable
 Réponse
 Sans suite

Dossier :		Terrain :		Lot(s) N°	Opération Complément Type de cession	Montant total	Prix au m ²	Droit de mutation (1.2% prix vente)	Avis		Acquéreur	Propriétaire	Usage Occupation Type de bien
Demandé le :	Demandeur	Adresse :	Réf. Cad.						Décision				
	BRISSE Laurent 5 avenue Gambetta - BP 481 94104 SAINT-MAUR- DES-FOSSES CEDEX	de Gaulle			divisée en appartement						2 avenue Ambroisine 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE	PEREIRA MANUEL 60 rue du Golf Ormesson- sur- Marne	
IA9401923N0029 03/04/2023 <i>Décision</i>	GNP Notaires Associés 84 avenue Ledru Rollin 94170 Le Perreux-sur- Marne	149bis rue Gabriel Péri <i>Surf terrain :</i> 168 m ² <i>Surf du bien :</i> 75 m ²	AH 0593		Pavillon	432000€	<i>Terrain :</i> 2571 €/m ² <i>Bati :</i> 5760 €/m ²	5184 €	Le 21/04/2023 Refus d'acquérir Le 21/04/2023 Refus d'acquérir		NOEL-THOMAS Astrid 44 boulevard Rabelais 94100 SAINT- MAUR-DES FOSSES	BONNOT Laurent 149bis rue Gabriel Péri Chennevieres-sur- Marne	HABITATION PROPRIETAIRE
IA9401923N0030 12/04/2023 <i>Décision</i>	SALOMONI Laurine 2bis rue des Deux Communes 94490 Ormesson- sur- Marne	18 rue du Pont <i>Surf terrain :</i> 569 m ² <i>Surf du bien :</i> 0 m ²	AW 0285		Pavillon	350000€	<i>Terrain :</i> 615 €/m ² <i>Bati :</i>	4200 €	Le 21/04/2023 Refus d'acquérir Le 21/04/2023 Refus d'acquérir			VIEU Patrick c/Mme TURPIN, 3 rue du Général Leclerc Neuville Les Dieppe	HABITATION SANS OCCUPANT
IA9401923N0031 11/04/2023 <i>Décision</i>	COHEN OBADIA	46 rue de Champigny <i>Surf terrain :</i> 1591 m ² <i>Surf du bien :</i> 318 m ²	AV 0216		Pavillon	1200000€	<i>Terrain :</i> 754 €/m ² <i>Bati :</i> 3773 €/m ²	14400 €	Le 21/04/2023 Refus d'acquérir Le 21/04/2023 Refus d'acquérir	MARTIN Thierry	SZUMAN Jean	HABITATION SANS OCCUPANT	

LISTE DES DOSSIERS

Commune : CHENNEVIERES SUR MARNE

Evènement pour tous les instructeurs .Conditions de sélection des dossiers :

Catégorie de dossier : D.I.A.

Type de dossier sélectionné(s) :

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Etape des dossiers :

Décision prise
 Status des dossiers :
 Décision
 Dossier Irrecevable
 Réponse
 Sans suite

Dossier : Demandé le :	Demandeur	Terrain :		Lot(s) N°	Opération Complément Type de cession	Montant total	Prix au m²	Droit de mutation (1.2% prix vente)	Avis	Acquéreur	Propriétaire	Usage
		Adresse :	Réf. Cad.						Décision			Occupation Type de bien
	62 rue du Général de Gaulle 94350 VILLIERS SUR MARNE									19 avenue de la Varenne 94430 Chennevières-sur-Marne	46 rue de Champigny Chennevières-sur-Marne	
IA9401923N0032 07/04/2023 <i>Décision</i>	SIMOES Carole 14 rue Durmersheim 94430 Chennevières-Sur-Marne	5ter rue du Général de Gaulle <i>Surf terrain :</i> 122 m² <i>Surf du bien :</i> 78.74 m²	AT 0556		Pavillon	315000€	<i>Terrain :</i> 2581 €/m² <i>Bati :</i> 3987 €/m²	3780 €	Le 21/04/2023 Refus d'acquérir Le 21/04/2023 Refus d'acquérir	CAMPOS 19 rue de la Marne 94430 Chennevières-sur-Marne	HV IMMOBILIERS 26 rue des Arts Le Perreux-sur-Marne	HABITATION SANS OCCUPANT
IA9401923N0033 07/04/2023 <i>Décision</i>	FLOBERT Charles - BRISSE Laurent 5 avenue Gambetta - BP 481 94104 SAINT-MAUR-DES-FOSSES CEDEX	13-15 sentier des Roissis & sentier de la Havarde <i>Surf terrain :</i> 575 m² <i>Surf du bien :</i> 172.4 m²	AV 0135,0136		Pavillon	400000€	<i>Terrain :</i> 695 €/m² <i>Bati :</i> 2325 €/m²	4800 €	Le 21/04/2023 Refus d'acquérir Le 21/04/2023 Refus d'acquérir	CHOURAQUI 7 rue des Bruyères 94370 Sucy en Brie	FEUGRET Jean-Christophe 10 sentier de la Havarde Chennevières-sur-Marne	HABITATION LOCATAIRE